MODALITES MONTEES – DESCENTES 2024 / 2025

A la fin de la 2ème phase

La commission sportive se réserve la possibilité de modifier les modalités ci-dessous en fonction des descentes de région.

PRE REGIONAL

- Les premiers de poules accèdent en R3
- Pour les 6èmes et les 7èmes, maintien sous réserve des places disponibles
- Descentes des 8èmes en D1

DIVISION 1

- Les premiers de chaque poule accèdent en PR
- Pour les 6èmes et les meilleurs 7èmes maintien sous réserve des places disponibles
- Descentes des moins bons 7èmes et des 8èmes en D2

DIVISION 2

- Les premiers de chaque poule accèdent en D1
- Pour les meilleurs 7èmes maintien sous réserve des places disponibles
- Descentes des moins bons 7èmes et des 8èmes en D3

DIVISION 3

- Les premiers de chaque poule accèdent en D2
- Pour les meilleurs 7èmes maintien sous réserve des places disponibles
- Descentes des moins bons 7èmes et des 8èmes en D4

DIVISION 4

Dans le but de refondre la pyramide des divisions,

- Les premiers de chaque poule **+ 7 montées de 2èmes** accèderont en D3 à la prochaine saison

DIVISION 5

- Les premiers de chaque poule auront la possibilité d'accéder en D4

N.B. : à l'issue de la phase 2 un classement est établi conformément à l'article 9 du capitaine d'équipes.